

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article1289>



Projet d'école 2020-2025

- Pédagogie - Documents-cadres -



Date de mise en ligne : jeudi 8 avril 2021

Copyright © Circonscription de Saint Valery en Caux - Tous droits réservés

Projet d'école 2020-2025

Le projet d'école 2020-2025 est établi en référence à la circulaire n°90-039 du 15 février 1990. L'amélioration des résultats de tous les élèves constitue la priorité essentielle.

Ce projet tient compte des formes de travail choisies lors du précédent projet d'école, il s'inscrit dans les axes, objectifs et priorités définies par le projet pédagogique normand tout en ayant la précaution de garder la dynamique des projets de réseaux.

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Projet pédagogique normand

Rappel des axes et objectifs : [ici](#)

Mode de travail des équipes

Pour chaque axe de ce projet les équipes des écoles devront se positionner sur des priorités qu'elles déclineront en attendant sur les compétences des élèves et perspectives pour les enseignants.

Les étapes du projet d'école 2020-2025

1. L'analyse des besoins comporte les étapes suivantes :

Auto-positionnement individuel à partir de l'outil OAPE (Outil d'autoévaluation et de pilotage des établissements).

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/xlsx-44c18.svg>

2. Définition collective des objectifs prioritaires en cohérence avec chaque axe du Projet Pédagogique Normand.

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Projet pédagogique normand

3. Rédaction des fiches action :

- Attendus pour les élèves et perspectives pour les enseignants
- Planification
- Identification des éléments d'évaluation

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg>

Projet d'école

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Guide du projet d'école

4. Suivi du projet d'école

- Bilan d'étape annuel (relecture collégiale)
- Régulation éventuelle

Philosophie

Le projet d'école est l'outil qui doit entrer davantage dans le cours ordinaire de la classe avec une exigence d'autonomie et de responsabilité comme condition de l'efficacité. Il prend son sens au sein de l'école et doit permettre de percevoir le lieu de travail comme un lieu d'expérimentation, un centre d'initiative et de changement.

Le projet d'école est un outil d'engagement collectif et solidaire qui permet à chacun de conserver sa marge d'autonomie et de négociation des actions envisagées.

Etablir un diagnostic partagé

La conception du projet d'école conduit l'équipe pédagogique à identifier les besoins des élèves.

Cette démarche nécessite de partager une analyse du fonctionnement collectif au niveau de :

La vie de l'école

L'aide aux élèves

L'évaluation des acquis

Le climat scolaire

Les relations avec les partenaires

Pour cela, les équipes disposeront d'un outil permettant d'établir un diagnostic collégial dans le but de dégager les priorités d'actions à engager, d'identifier les attendus sur les apprentissages des élèves et les perspectives pour les enseignants. Dans le but de mener à bien la mise en œuvre du projet d'école dans le calendrier défini ci-après.

Calendrier

Année 2020-2021

- Entre la période 2 et la période 5
- Elaboration du bilan du projet d'école 2017-2019
- Prise de connaissance du projet pédagogique normand et du document départemental.
- Elaboration du diagnostic (OAPE)
- Définition des objectifs prioritaires
- Rédaction des fiches actions
- Retour attendu en circonscription pour le 11 mai.
- Présentation au conseil d'école

Années 2021-2022 et 2022-2023 - Période 1

Bilan annuel et relecture collégiale

Régulation éventuelle

Présentation du bilan et du programme annuel de travail au 1er conseil d'école